



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Communiqué de presse

Projet de parachèvement de l'autoroute 19 : Le Conseil régional de l'environnement de Laval demande à voir les études et les analyses du boulevard urbain

Laval, le 18 mars 2015 – Pour le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval, il est tout à fait normal que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) recommande de nouvelles analyses pour comparer les concepts de boulevard urbain et d'autoroute, car la consultation publique portait uniquement sur le modèle de parachèvement de l'Autoroute 19.

Autre vision des choses, dans tous les médias nationaux et régionaux, Paul Larocque, Maire de Bois-des-Filion et porte-parole de la Coalition pour le parachèvement de l'A-19 mentionne « ces démonstrations-là ont déjà été faites » lors des audiences publiques de l'automne dernier. « Ce n'est plus le temps d'étudier, mais de passer à l'action, et la Coalition souhaite que le ministre des Transports (Robert Poëti) s'engage dans cette voie »¹.

Or, si ces démonstrations-là ont déjà été faites et qu'il existe des études ou des analyses concernant un projet de boulevard urbain avec des carrefours plutôt que des échangeurs, le CRE de Laval demande à M. Larocque de rendre publiques ces études et analyses, et ce, pour l'intérêt de tous. Le CRE de Laval n'a jamais vu ces études et ces analyses n'ont pas été déposées lors des consultations publiques.

Pour le CRE de Laval, l'aménagement du territoire doit se réaliser en respectant la capacité de support des écosystèmes et la capacité de payer des Québécoises et des Québécois, le tout en favorisant un réel développement durable et en déployant un véritable réseau pour les transports collectif et actif à l'échelle métropolitaine.

-30-

Source : Guy Garand
Directeur général
Conseil régional de l'environnement de Laval

¹ Bruno Bisson, (2015, 13 mars) Parachèvement de l'autoroute 19 : Le BAPE demande au MTQ de réétudier son dossier, La presse, Montréal PLUS page A-10